



FORMATION CONTINUEE

Enseignement secondaire et
supérieur pour adultes
Institut de la Ville de Liège

Rue Jonfosse 80 ■ 4000 LIEGE
Tél. 04 221 34 70 ou 04 223 67 17
Fax 04 230 41 96

■
info@ifcjonfosse.be
www.ifcjonfosse.be

S O M M A I R E

EDITORIAL	2
LE CAPAES, OBLIGATION OU MOMENT DE RELANCE ?	3
FORMATION DES SURVEILLANTS-ÉDUCATEURS	4
TROIS ÉTUDIANTS DU CAP ET LEURS ÉLÈVES À LA CLINIQUE DE WAREMME	5
APPROCHE DE L'E-LEARNING	6
LE CERCO	7

47



INSTITUT DE FORMATION CONTINUÉE

Enseignement secondaire et supérieur
pour adultes

Rue Jonfosse 80 ■ 4000 Liège
Tél. 04 221 34 70 ou 04 223 67 17

Fax 04 230 41 96

e-mail : info@ifcjonfosse.be

Consultez notre site Internet :

www.ifcjonfosse.be

▪

COMITE DE REDACTION

ANTOINE Chantal
CHANTRAINE Michel
DEMARET Nadine
DUCHATELET Pierre
ROUFFA Josette
STOFFELS Anne

▪

SECRETAIRE DE REDACTION

CHANTRAINE Michel

▪

RESPONSABLE E-MAIL & SITE INTERNET

STOFFELS Anne

▪

EDITEUR RESPONSABLE ET RE- DACTEUR EN CHEF

ROUFFA Josette, Directrice

▪

GRAPHISME & IMPRESSION



Alain Lepage & Luc Stouvenakers

Tél. +32 (0)4 233 92 09

Fax +32 (0)4 233 92 00

Gsm +32 (0)475 73 05 94

www.lepage-communication.com

EDITORIAL

Les étudiants des sections hôtellerie et CAP s'étant inscrits pour les formations en un an et demi ainsi que les étudiants du CESS inscrits uniquement en épreuve intégrée ont défendu leur dernier travail dans le courant du mois de février. Ce 7 mars, nous avons eu l'occasion de féliciter les lauréats de cette promotion.

Ils sont :

11 étudiants au CESS,

42 au CAP,

8 à l'Hôtellerie

à avoir terminé avec succès leur formation. Nous leur réitérons nos félicitations ainsi que nos meilleurs souhaits pour leur avenir professionnel.

Un des objectifs que nous poursuivons à travers les formations en cours de carrière que nous organisons est de rendre notre enseignement plus performant. Nous vous présentons un projet relatif à l'e-learning qui devrait apporter quelques solutions à un enseignement plus individualisé et respectant les rythmes d'apprentissage de chacun.

Vous trouverez également dans ce journal une réflexion sur le CAPAES et sur la nouvelle organisation de la formation «didactique surveillant-éducateur» ainsi qu'une réalisation particulièrement originale et intéressante de trois de nos étudiants du CAP en stage.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Distribué gratuitement aux étudiants et professeurs de l'I.F.C.

La Directrice,
Josette ROUFFA

LE CAPAES, OBLIGATION OU MOMENT DE RELANCE ?



Entre nécessité et obligation, le CAPAES apparaît bien comme un moment suspendu pendant lequel les participants sont invités à «remettre le métier sur l'ouvrage».

Moment de réflexion, d'étonnement, de rencontre qui d'une manière pratique doit déboucher sur la rédaction d'un dossier professionnel, personnalisé, transmis à la Communauté française comme preuve d'un réel engagement tant dans la fonction d'enseignant que dans la participation active à la vie de l'institution. Temps de relance propice à la confirmation des compétences et des ressources déjà porteuses de réussite et d'efficacité dans les classes, mais aussi propice à des remises en cause plus radicales.

Ecoutons à ce propos quelques commentaires proposés par les enseignants en formation :

- «- La formation permet une ré appropriation des notions pédagogiques de base nécessaires tant du point de vue théorique que pratique dans le souci de recentrer les apprentissages sur l'apprenant et d'orienter les démarches vers des stratégies plus actives et plus novatrices.
- La formation offre la possibilité de s'arrêter, de parler de son vécu, de dédramatiser des situations difficiles voire culpabilisantes et d'amorcer des solutions. Cette démarche s'accompagne de conflits et de remise en question qui peuvent provoquer des moments de rupture par rapport à la pratique, moments parfois douloureux mais porteurs de changement tant du point de vue pédagogique que relationnel. A d'autres moments, la confrontation des vécus de chacun permet une confirmation de la qualité des interventions sur le terrain.»

La formation est donc conçue dans le souci de fournir une assise théorique, de l'ouvrir ou de la redynamiser. L'articulation entre la théorie et la pratique est mise au centre des préoccupations de manière à conserver un ancrage dans les réalités du terrain, réalités multiples et complexes que sont celles des groupes et des établissements concernés. Cette nécessité du rapport aux réalités de terrain offre aussi l'occasion de revaloriser les compétences professionnelles spécifiques de ces enseignants-experts. Pour certains, le maintien d'une activité extérieure à l'enseignement constitue une source d'apports pertinents, fonctionnels et toujours actualisés.

L'articulation des trois axes proposée dans les unités (pédagogie, psychologie, socio-politique) doit permettre une analyse plus nuancée de ces situations.

La formation concerne maintenant les Hautes Ecoles et la Promotion sociale, et les participants sont incontestablement multiples et différents. Cette opportunité de rencontre au sein d'un public diversifié par l'âge, la formation, l'ancienneté, l'engagement, l'histoire scolaire, ... offre une possibilité d'ouvrir les questionnements dans des directions multiples, riches et inattendues, voire vers des collaborations inter ou pluridisciplinaires.

Au-delà de ce qui pouvait être perçu comme une formalité, le CAPAES apparaît donc bien, dans la perspective de l'analyse réflexive, comme un lieu dynamisant de rencontres, d'échanges et de curiosité où les participants au même titre que le formateur contribuent par leurs apports respectifs et respectueux au développement des potentialités de chacun.

Pauline Bastin,
Professeuse de psychopédagogie.



FORMATION DES SURVEILLANTS-ÉDUCATEURS

Afin de répondre aux exigences particulières du programme et à la demande de certains établissements scolaires qui désiraient une familiarisation des stagiaires aux tâches et documents administratifs, nous avons organisé de manière différente la formation didactique spécifique aux surveillants-éducateurs. Cette nouvelle mouture compte une soixantaine d'heures à l'IFC, l'autre moitié s'effectuant sur le terrain.

La formation a débuté par une réflexion sur le rôle du surveillant-éducateur. L'intitulé de la fonction a amené les participants à déterminer deux pôles: l'un relationnel, l'autre administratif.

Nous avons ensuite tenté de clarifier le concept «éduquer» en réalisant un exercice extrait du site «http://perso.orange.fr/jacques.nimier/exercice_eduquer.htm» dans lequel il fallait classer 32 propositions de définition d'éduquer selon leur ordre d'importance. Les 10 propositions classées comme très importantes étaient replacées dans un tableau à deux axes : intégration de la loi par la contrainte/ intégration de la loi sans contrainte et confiance aux jeunes/confiance aux modèles. Il en fut fait de même pour les 10 propositions classées comme peu importantes. Le dépouillement et la mise en commun furent l'objet d'étonnement: les configurations obtenues ne concordaient pas toujours avec l'image que l'étudiant avait de son projet d'éducation et surtout le choix des propositions qualifiées de très importantes ou de négligeables était loin d'être unanime.

Après ce constat, surprenant pour certains, nous avons travaillé sur les normes à l'aide d'études de cas reprises dans des documents proposés par le Service de Médiation Scolaire en Wallonie. Il s'agissait d'établir parmi une liste de situations, celles qui pouvaient être tolérées de celles à sanctionner. Ces activités ont fait l'objet de discussions passionnantes et souvent passionnées; (ainsi furent définies les qualités d'une sanction pertinente – compréhensible, réparatrice,

proportionnelle)... Nous avons abordé les différents acteurs de la violence scolaire Élèves/Élèves, Élèves/Professeur, Professeur/Élèves, Professeur/Professeur, Personne extérieure à l'école/Élèves, Élèves/Personne extérieure à l'école, Personne extérieure à l'école/Professeur, l'actualité nous donnant malheureusement des cas à débattre.

Nous avons ensuite recherché la hiérarchisation des sanctions prévues pour l'enseignement de la Communauté française et de la Ville de Liège: quelles sanctions? pour quels faits? quelle procédure? qui les ordonne?...

Nous nous sommes ensuite plongés dans l'aspect administratif:

- loi sur l'obligation scolaire;
- définition de l'élève régulier;
- renvoi de l'élève et procédures de recours.

Nous avons examiné les documents spécifiques:

- attestations A, B ou C;
- documents de changement d'école et projet Arena;
- documents d'assurance pour un accident scolaire;
- modalités diverses de contrôle des présences.

Avec le groupe du soir, des recherches Internet ont été menées pour trouver les sites de mise à jour des obligations administratives et aussi pour découvrir des activités ludiques, éducatives et calmes à mettre en pratique aux heures d'études ou de fourche des élèves: une étudiante en d'ailleurs fait son sujet d'E.I.

Cette formation spécifique a rencontré les demandes des écoles: lors de visites, le personnel d'encadrement a manifesté son contentement de travailler avec des étudiants familiarisés au travail administratif. Nous n'avons pas voulu négliger le relationnel. Nous attendons des écoles et de nos étudiants des remarques, critiques et suggestions qui permettront d'améliorer la formation des prochains surveillants-éducateurs.

Nadia Simon,
Professeur de psychopédagogie

TROIS ÉTUDIANTS DU CAP ET LEURS ÉLÈVES À LA CLINIQUE DE WAREMME

Dans le cadre de leur future épreuve intégrée, trois étudiants de 3T (Valérie, Christelle et Bruno) ont mené en commun un projet spectaculaire à la Clinique de WAREMME.

C'est un bel exemple de collaboration entre spécialités différentes (hôtellerie, esthétique, coiffure) et entre élèves provenant d'horizons divers (promotion sociale, CEFA, plein exercice).

Ensemble et avec leurs élèves, ils ont organisé un repas festif pour les patients et le personnel du service de psychiatrie de la clinique.

Au cours de la matinée, alors que les hôteliers s'attelaient à la mise en place et aux derniers préparatifs, coiffeuses et esthéticiennes se chargeaient de « chouchouter » les patients.

L'événement a fait un tabac dans tout l'hôpital et de plus a été représenté largement dans la presse (voir article du journal « LE JOUR » du 9 mars).

Le but pédagogique ? Plonger les élèves dans une réalité professionnelle hors du commun afin de mobiliser leur esprit d'organisation et leur créativité mais surtout révéler leurs qualités humaines trop souvent ignorées.

Fatima DEBABECHE,
Professeur de psychopédagogie





APPROCHE DE L'E-LEARNING

Dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé au sein de l'Institut de Formation continuée, nous avons entamé, depuis plusieurs années, une réflexion sur les difficultés rencontrées par les enseignants ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour y remédier.

Parmi les principales difficultés, les professeurs relèvent les grandes différences de niveau de connaissance des étudiants au sein d'un même groupe ainsi que le nombre élevé d'étudiants par classe, une motivation des étudiants parfois défaillante,.... Nous avons déjà mis en place un système d'évaluation par compétences, des séances de remédiation organisées par les professeurs à titre bénévole, l'organisation d'ateliers, le développement du travail de groupes, les contrats d'assiduité,.... Toutefois, d'autres solutions doivent être encore trouvées. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'utiliser le matériel informatique dans le cadre de l'e-learning comme outil de dépassement ou de remédiation. L'objectif n'étant pas de remplacer l'enseignant par un ordinateur mais de réaliser l'intégration du cours dans un dispositif de formation comprenant à la fois du présentiel et du distanciel («enseignement hybride» ou «Blended learning»).

Notre projet s'intègre dans les objectifs fixés à Lisbonne en mars 2000 dans le domaine de l'éducation et de la formation. Le portail européen «eLearning» (<http://elearningeuropa.info>) propose à cet effet une structure de soutien et un carrefour pour la promotion et l'échange de bonnes pratiques en la matière.

L'e-learning tel que nous souhaitons l'utiliser ne nécessite pas seulement l'apprentissage par les professeurs d'une technique informatique mais aussi la réflexion sur leurs objectifs, sur le déroulement de la leçon. En effet, mettre un cours en ligne, réaliser des animations ne suffit pas à produire de l'apprentissage. Il faut réfléchir et revoir les activités didactiques proposées. Notre objectif est de créer des séquences interactives motivantes pour nos étudiants afin de leur permettre de transposer leurs apprentissages et d'évoluer à leur rythme. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un outil complémentaire et non du remplacement des

techniques dites classiques. Il est évident que la technique est au service de la didactique et qu'elle ne doit pas constituer un but en soi.

Nous optons pour un enseignement combiné car la présence du professeur permet d'encourager, de stimuler, de répondre aux questions des étudiants, d'instaurer une dynamique de groupe. Nous avons déterminé un premier public-cible : les étudiants des sections CESS et Français langue étrangère.

Nous avons déjà organisé dans le cadre de la formation en cours de carrière, une première formation sur l'e-learning. Un outil informatique «Articulate» a été présenté par une formatrice, Madame THEVES. Deux formations sont encore prévues dans le courant 2007 : la première sur PowerPoint, et l'autre à nouveau avec «Articulate».

Nous avons choisi «Articulate» après examiné d'autres techniques ou programmes. Dans un premier temps, nous avons utilisé des CD-Rom existants sur le marché. Mais très vite, ce système a montré ses limites. En effet, ces supports ne répondent généralement pas aux attentes d'un public adulte.

Un noyau de professeurs intéressés s'est constitué. Il est composé de psychopédagogues, de professeurs de français, de mathématiques, de biologie et d'informatique. Il est important de constituer une équipe pluridisciplinaire qui permet d'avoir une réflexion, un recul quant à la mise en forme des notions théoriques.

La réalisation de ce projet sera un plus pour les étudiants des sections du CESS et français langue étrangère. Ce travail pourra également alimenter la réflexion de nos apprenants du CAP sur l'utilisation de l'outil informatique dans leur futur métier.

Une perspective d'évolution de notre projet sera l'utilisation d'une plate-forme d'apprentissage en ligne.

L'e-learning à l'IFC est un projet à mener sur le long terme, avec beaucoup d'humilité. Il se construira progressivement avec l'investissement et le travail de chacun.

Josette Rouffa,
Directrice



CENTRE D'ÉVALUATION, DE RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET D'ORIENTATION

Le Centre d'Évaluation, de Renforcement des Connaissances et d'Orientation travaille pour les écoles de Promotion sociale de la Ville de Liège.

Dans le cadre des activités qu'il propose, le CERCO offre la possibilité de faire un bilan de connaissances dans les principales matières scolaires, des mises à niveau ou renforcements ponctuels en français et/ou en mathématiques et aussi, de recevoir un soutien psychologique et une aide dans la définition d'un projet professionnel ou de formation.

Les personnes de plus de 18 ans voulant reprendre leur parcours scolaire peuvent ainsi faire valider leurs connaissances via la passation de tests et ce, à n'importe quel moment de l'année. Ces tests d'évaluation sont construits sur base des capacités préalables requises définies par la Communauté française. Ils permettent de situer les aptitudes et de diagnostiquer les manques éventuels pour l'entrée en formation.

Selon le projet personnel et lorsque des lacunes ont été détectées, les étudiants peuvent devoir envisager au préalable une remise à niveau de leurs connaissances avant d'entrer dans la formation visée.

Si les résultats obtenus au bilan le permettent, la personne peut s'inscrire à la formation ciblée, des accords ayant été pris dans ce sens avec les écoles de Promotion sociale de la Ville de Liège, notamment l'Institut de Technologie et l'Institut de Formation Continuée.

L'Institut de Technologie organise l'obtention du certificat d'enseignement secondaire du second degré (C2D, équivalant à la réussite de la 4^e générale) en trois niveaux. Chaque niveau se déroule sur une année scolaire. L'entrée dans un niveau de formation est déterminée soit par la possession du CEB (Certificat d'Études de Base) pour l'entrée au niveau 1, soit sur base de la réussite aux tests d'admission pour l'entrée dans l'un des trois niveaux de formation.

L'Institut de Formation Continuée organise quant à lui l'obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) accessible sur base du C2D, du CESI ou par la réussite de tests d'admission. La formation, en deux niveaux, s'étale sur deux ans.

Le CERCO met également à la disposition des étudiants des conseils en orientation (tests et questionnaires pour construire ou préciser le projet professionnel, informations sur les formations et les métiers), des informations sur les services extérieurs d'aide (secteur de l'emploi et de la formation, secteur social et de la santé) et un soutien psychologique (problèmes d'ordre personnel risquant d'entraver la réussite de la formation).

Le centre collabore aussi avec le FOREM ainsi qu'avec divers opérateurs de formation et d'insertion socio-professionnelle de la région liégeoise.

**Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Fermé pendant les congés scolaires**

**Rue Waleffe 1b ■ 4020 - Liège
Tél. 04 342 40 41 ■ Gsm 0476 65 44 90**



Fonds Social Européen



Ministère
de la Communauté
française



Ville de Liège